

POSTE DE SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

L'UFOLEP recherche pour une durée de 9 mois, à partir du 1^{er} octobre 2009, une personne motivée de moins de 25 ans pour un poste de Service Civil Volontaire. Cette personne aura pour mission d' :

- **animer le réseau des acteurs locaux** qui expérimentent des dispositifs d'étude et de réduction des impacts environnementaux (Bilan Carbone, Méthode ASSER, outil ADERE...).

L'UFOLEP, première fédération sportive et affinitaire de France, a été retenue par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et l'ADEME pour expérimenter la méthodologie du Bilan CarboneTM. Cette étude a été réalisée dans le périmètre de l'échelon national. Actuellement certaines Ligues régionales, des comités départementaux et des clubs volontaires sont en cours de réalisation. Il s'agit d'animer ce réseau d'expérimentation, de collecter les résultats et d'en analyser les conséquences.

L'UFOLEP, première fédération sur le sport et le développement durable sera donc la fédération expérimentale pour tout le mouvement sportif du Bilan CarboneTM mais aussi d'autres outils comme la Méthode ASSER ou l'outil ADERE dont la diffusion seront aussi assurées par le poste à pourvoir.

- **assurer le suivi de projets**

L'UFOLEP est engagée dans un partenariat avec l'ADEME pour la réalisation de deux outils à dimension nationale. Deux clips vidéos sur la pratique sportive et le développement durable sont envisagés ainsi qu'un document de sensibilisation et éducation des jeunes sportifs sur l'impact environnemental de leur pratique. Le volontaire recruté travaillera en collaboration sur ces deux projets dont la durée doit coïncider avec la période du SCV.

En dehors de la Direction Technique Nationale, le volontaire sera au contact du réseau UFOLEP (en particulier ses 100 délégations départementales), du MSJS, du CNOSF (Comité national olympique et sportif français), de l'ADEME et de tous les organismes aujourd'hui impliqués dans la problématique du développement durable et du sport. Dans le cadre de sa mission, le volontaire sera amené à collaborer avec les professionnels du service (DTN), mais aussi avec les bénévoles de la fédération : élus du Comité Directeur National, membres de la Commission Nationale Développement, membres du Groupe de Travail National Développement durable auxquels il apportera sa contribution. Cette mission, clairement définie en collaboration avec son tuteur, sera complémentaire de celles déjà occupées par les professionnels d'un côté, les bénévoles de l'autre suivant la définition claire de sa mission.

Indemnité de 662,00 € par mois pour un temps de travail de 26 heures par semaine.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

ajeau.lalique@ufolep-usep.fr